

**Morières**
lès Avignon**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE**En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**DECISION MUNICIPALE N° 2024-09-191****Portant signature d'une convention de mise à
disposition de l'Espace Culturel Folard avec le
collège Anne Frank**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu l'article 8 de la Loi n° 70-1297 du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-2122-22 résultant des dispositions de l'article 8 de la loi susvisée,

Vu la délibération n°2023-09-074 du conseil municipal du 26 septembre 2023, relative aux délégations consenties à Monsieur le Maire par le conseil municipal et parvenue en préfecture de Vaucluse le 29 septembre 2023,

Considérant la nécessité d'accompagner le collège Anne Frank au moyen de la mise à disposition des salles communales,

DÉCIDE

Article 1 : D'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition de l'Espace Culturel Folard avec le collège Anne Frank afin d'organiser une journée d'intégration pour les élèves entrant en classe de 6^{ème} au collège.

Article 2 : L'engagement des deux parties prendra effet à la signature de la convention pour la journée du 03 septembre 2024 de 9h à 16h.

Article 3 : La prestation est consentie à titre gratuit.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : La présente décision sera annexée au registre des décisions et fera l'objet d'une information lors du Conseil municipal.

Fait à Morières-lès-Avignon, le 02 septembre 2024

Le Maire
Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr